

Contexte

La distribution transfrontalière de fonds évolue rapidement et l'ouverture des frontières offre aux sociétés de gestion/promoteurs de fonds de nouvelles opportunités pour distribuer leurs produits à travers le monde. Dans ce contexte, les échanges entre acteurs se complexifient en raison du nombre croissant d'intervenants dans différents pays et de la variété des moyens de communication. De plus, la distribution transfrontalière implique de nombreuses contraintes administratives, réglementaires, fiscales, etc.

L'offre de CACEIS

Fort de sa présence internationale, au Luxembourg, en Irlande et à Hong Kong, ainsi que de son savoir-faire étendu, CACEIS a développé une gamme complète de services de support à la distribution transfrontalière afin d'aider ses clients à profiter pleinement de nouvelles opportunités commerciales. CACEIS accompagne les sociétés de gestion/promoteurs là où ils souhaitent aller pour distribuer leurs fonds.

L'offre CACEIS Prime TA® comprend 3 principaux services, auxquels s'ajoute une solution complète et flexible de transmission de données et de reporting :

- des services d'enregistrement et de post-enregistrement,
- la gestion des flux avec l'Order gateway service (routage et nominee) et le Mirroring,
- la gestion des réseaux de distribution, des positions et des commissions sur encours.

Enregistrement et Post-enregistrement

CACEIS s'assure que les fonds sont juridiquement habilités à être commercialisés dans les pays cibles et coordonne leur enregistrement auprès des autorités locales. CACEIS prend également en charge le suivi de vos obligations une fois l'enregistrement effectué dans le pays.

Gestion des flux (point de collecte unique)

Order gateway service

La plate-forme TA de CACEIS permet de collecter en un point central l'ensemble des ordres transfrontaliers reçus des distributeurs pour la gamme de fonds d'une société de gestion/d'un promoteur, et de les router vers les agents de transfert/centralisateurs cibles pour le traitement et le dénouement des ordres. Ainsi, le processus opérationnel complet est rationalisé.

CACEIS respecte toutes les procédures anti-blanchiment et KYC.

Les services de routage et nominee exigent une relation contractuelle entre la société de gestion/le promoteur et CACEIS. Complémentaires, ces prestations sont conçues afin de couvrir la gamme complète de produits d'une société de gestion/d'un promoteur.

CACEIS apporte une réponse complète aux principaux défis rencontrés dans un environnement de distribution transfrontalière grâce à son offre intégrée et modulable, enregistrée sous le nom de Prime TA®.

• Nominee

Ce service s'adresse aux distributeurs qui ne passent pas par une centrale de clearing pour dénouer leurs ordres. CACEIS utilise son compte nominee ouvert chez l'agent de transfert/le centralisateur cible pour grouper les transactions reçues du distributeur. Des réconciliations entre la position nominee et les positions individuelles du distributeur tenues dans nos systèmes sont réalisées.

• Routage

Ce service s'adresse aux distributeurs qui passent par une centrale de clearing pour dénouer leurs ordres. CACEIS route individuellement les ordres reçus des distributeurs vers l'agent de transfert/le centralisateur cible et assure le traitement des transactions dans les délais impartis.

Les atouts de CACEIS

- L'assistance à l'enregistrement des fonds à l'étranger
- Un point d'accès unique entre distributeurs et TA
- Une gestion efficace des réseaux de distribution complexes
- Des solutions flexibles de transmission de données et de reporting

Mirroring

CACEIS peut refléter dans sa plate-forme TA les transactions et/ou positions pour les ordres non envoyés vers l'Order gateway service par les distributeurs, afin de fournir aux sociétés de gestion/promoteurs une vue consolidée des positions et activités pour l'ensemble de leur gamme (par exemple, fonds domestiques et étrangers).

Réseaux de distribution, positions et gestion des commissions sur encours

CACEIS vous assiste dans la gestion de réseaux de distribution complexes et prend en charge le calcul et le paiement des commissions sur encours aux distributeurs.

Gestion des réseaux de distribution

La plate-forme TA de CACEIS peut compter jusqu'à 10 niveaux hiérarchiques de distribution, ce qui permet de gérer efficacement les réseaux les plus complexes. Ces différents niveaux peuvent être utilisés pour :

- paramétrer des taux de commissionnement sur encours par niveau et intermédiaire,
- isoler des données sensibles sur les reportings et production de fichiers,
- définir des habilitations utilisateur pour les outils internet.

Gestion des positions et des commissions sur encours

La plate-forme TA de CACEIS comprend un module permettant de stocker les positions des investisseurs et distributeurs pour l'ensemble des fonds et des flux d'une société de gestion/d'un promoteur.

CACEIS utilise ces positions et les taux de commissionnement associés pour calculer les commissions sur encours. CACEIS prend également en charge le paiement de ces commissions aux distributeurs et l'envoi des relevés correspondant.

Cette prestation permet :

- de réaliser des calculs basés sur une moyenne des positions quotidiennes sur une période définie ou sur des positions en fin de période,
- d'effectuer ces calculs selon des fréquences variées,
- de produire des reportings à partir de l'outil internet OLIS.

Transmission de données et Reporting

CACEIS offre à ses clients des solutions flexibles de transmission de données et de reporting, via différents canaux (portail internet, SWIFT, FTP, CFT, e-mail, fax) pour tous ses services de support à la distribution transfrontalière de fonds.

L'offre de reporting comprend :

- le suivi des ordres marqués avec l'identifiant du distributeur/investisseur s'il nous est communiqué,
- des états sur les transactions et positions, à l'attention des investisseurs finaux,
- des reportings juridiques, réglementaires et fiscaux,
- des reportings MIS (Management Information System) personnalisés,
- des marketing fact sheets (fiches synthétiques) en marque blanche.

Services complémentaires, spécifiques à la distribution en France

CACEIS offre également :

- une prestation de correspondant centralisateur pour les fonds étrangers distribués en France,
- une prestation de marquage des ordres de souscription/rachat avec un code distributeur ou investisseur au moment du processus de centralisation, de manière à permettre un suivi « pseudo-nominatif » des titres au porteur pour les fonds distribués en France (étrangers ou domestiques).

Pour plus d'information, consultez notre site www.caceis.com ou contactez votre responsable commercial

